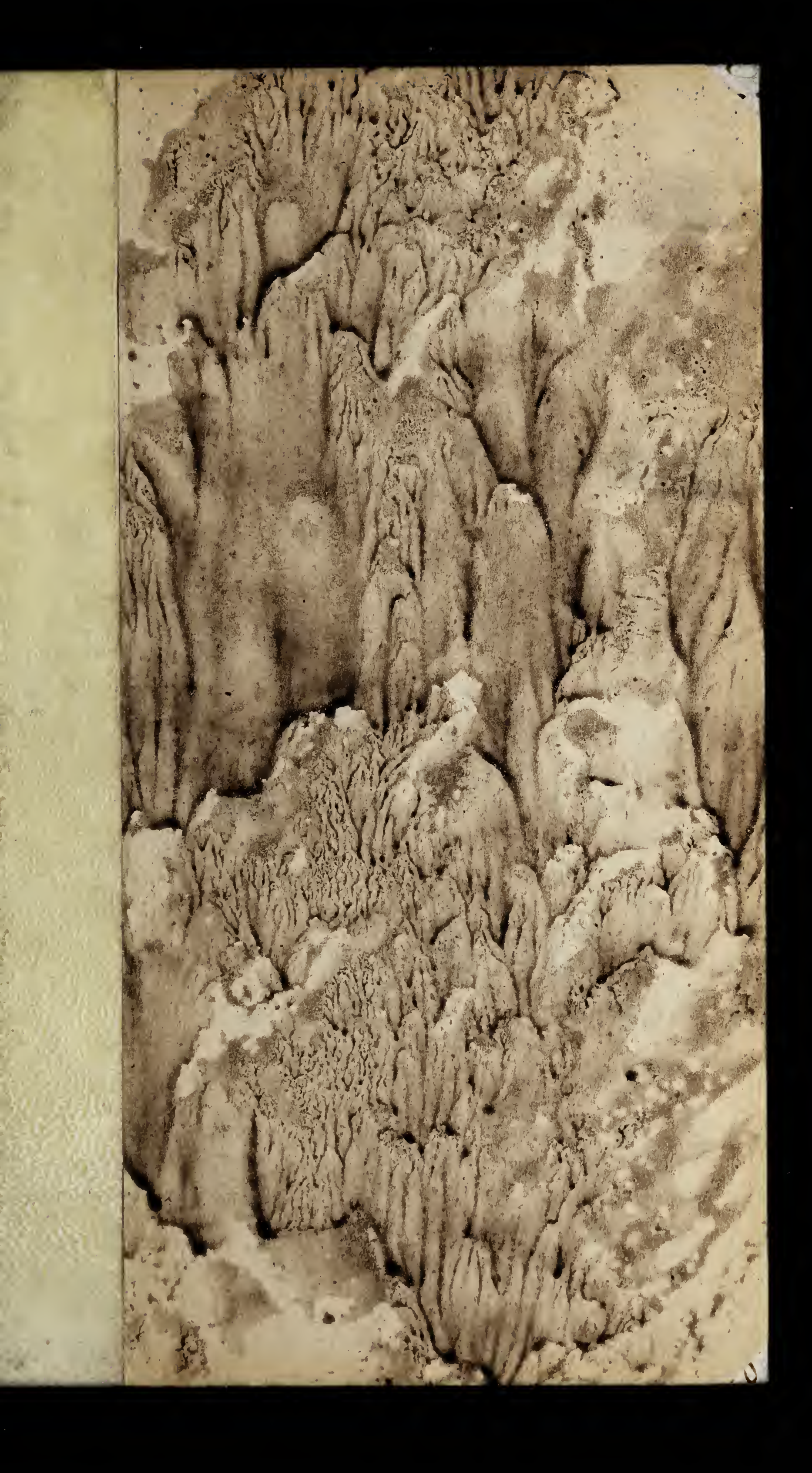


RÉCLAMATION PATRIOTIQUE,

En faveur du Peuple, des Cultivateurs, du Commerce, des Finances & des talens qui, par leur grande utilité, ont droit à la protection de la Société;

OU

La principale cause des disettes & de la cherté habituelle de toutes les Subsistances.

Par M. DE VARENNE.

N°. Ier.

Avec de l'esprit & un cœur droit, on est toujours juste: & qui n'est pas juste, ne peut être vraiment un bon Citoyen.

DONNER les moyens d'avoir les choses, c'est donner les choses; & donner par accroissement, des grains, des fourrages, des vins, des bois, & en général de toutes les sortes de productions; perfectionner quelques-unes de ces productions, & diminuer considérablement les frais de culture, c'est obliger réellement tous les hommes, grands & petits, & leur rendre le plus important des services; mais parmi les hommes mêmes les plus distingués par leur esprit, par leur science, par leurs places, par leurs biens, par leurs titres, & même par leur réputation d'excellens Citoyens, combien qui sont insensibles aux bienfaits, & ne les payent que d'ingratitude! Je pourrois en citer ici un assez grand nombre; car si nous sommes libres, pourquoi ne

pas dire des vérités néceſſaires, & ne pas appeller un chat, un chat, & Rollet un fripon ? Mais pour ne rien précipiter, j'ai cru devoir différer.

C'eſt ceſſer d'être Citoyen, que d'abandonner lâchement à l'oppreſſion du pouvoir, les Citoyens les plus méritans ; & c'eſt pourquoi, en parlant d'un homme qui tient une grande place, & qui preſque toujours eſt plus grand qu'elle, j'oſerai dire que c'eſt une injuſtice criante, & une inhumanité plus digne d'un Peuple barbare que d'un Peuple policé, que d'avoir toujours refuſé, & de refuſer encore à un des plus grands Bienfaiteurs de la Nation, non-ſeulement la récompenſe qui lui eſt due, mais encore la plus légere indemnité pour tous les grands ſacrifices qu'il a faits. Peut on, en effet, porter plus loin l'injuſtice & l'ingratitude, que de refuſer du pain a qui a donné du pain, de la viande à qui a donné des beſtiaux, du vin à qui a donné du vin, du bois à qui a donné du bois, des vêtemens à qui a donné des vêtemens ? &c.

Mais peut-être que je m'abuſe, & que mon goût pour les grandes vues utiles, m'aveugle en faveur des découvertes ou des Méthodes de M. *Maupin.* Voyons donc ces méthodes, & diſons-en au moins un mot.

Si ces méthodes n'ont pas, du plus au moins, les effets que je vais expoſer, il faut les rejetter comme inutiles, *après avoir entendu l'Auteur lui-même, & les raiſons qu'il pourroit avoir à oppoſer aux objections. Autrement, ſi on lui faiſoit myſtere*

de ces objections, ou qu'il ne lui fût pas permis d'y répondre, ce seroit agir en vrai despote, & la Liberté Nationale ne seroit plus qu'une chimere.

Si ces méthodes sont bonnes, & on sait bien qu'elles le sont; il faut enfin rendre à leur Auteur la justice qu'il invoque si inutilement depuis plus de vingt ans.

Les méthodes de M. Maupin peuvent se réduire à trois principales : son Systême pour la culture des terres labourables, suivant la forme ou le plan qu'il a publié pour la seconde fois en 1779 ; sa Culture de la vigne, & sa Manipulation des vins.

Dans son Systême, *qui depuis 23 ans n'a jamais été contredit, & qui d'ailleurs est appuyé sur sa propre expérience, & l'expérience générale, qu'il est impossible de démentir*, la culture des terres coûteteroit infiniment moins que la culture actuelle, les moissons seroient plus abondantes & beaucoup plus sûres ; il faudroit, ce qui est très-important, beaucoup moins de tems pour les semailles. Toutes les mauvaises terres, en général, pourroient donner jusqu'à dix septiers par arpent. On économiseroit en outre dix ou douze millions d'arpens de terres, qui fourniroient un accroissement immense de grains, de fourrages, de bestiaux, de fruits, de bois & de toutes les especes de subsistances ; ensorte que, d'un côté, il n'y auroit ni disettes, ni famines, comme il y en a eu jusqu'à présent, & que de l'autre, toutes les Subsistances étant en beaucoup plus grande abondance, le prix en diminueroit néces-

fairement, & elles feroient habituellement à beaucoup meilleur marché.

Dans les méthodes de M. Maupin, pour la vigne & les vins, la vigne coûte infiniment moins, le rapport en eft plus grand au moins d'un cinquieme; les raifins mûriffent plutôt, & quelles que foient les années, les vins font meilleurs en tout point. Ces méthodes font prouvées par une multitude d'expériences, & par-tout, depuis un grand nombre d'années. C'eft la Lime de la Fable; les Serpens perdroient leur tems à y mordre (1).

Si ces méthodes avoient été établies, comme elles pourroient l'être depuis vingt ans, elles auroient procuré l'abondance, elles auroient mis le peuple dans une plus grande aifance; & à la différence des moyens qu'on leur a préférés, elles n'auroient fait verfer de larmes à perfonne; mais les Miniftres des Finances n'ont jamais voulu favorifer ces méthodes, quoique depuis un grand nombre d'années, la derniere ait été formellement adoptée par le Gouvernement; & nous favons que, quelques inftances que l'Auteur ait pu faire, particulierement auprès du premier Miniftre actuel des Finances, dans les deux tems de fon Adminiftration, pour en obtenir la promulgation de fes méthodes, il n'en a éprouvé que des refus, qu'il vient d'effuyer encore malgré la plus impofante des recommandations. De-là, la difette des fourrages en 1784, le manque de récolte de grains en 1788, la famine de 1789, l'excès de la difette de vins que nous éprouvons maintenant. De-là, plus de deux milliards de perte pour la France, en économies & productions; de-là enfin, une infinité d'autres maux que ma main fe refufe à retracer, & dont on ne peut efpérer la fin que de la fageffe de l'Affemblée Nationale, & de la protection particuliere dont elle voudra bien honorer les méthodes de M. Maupin.

Je donnerai la fuite dans le N°. 2, fi le Public prend affez d'intérêt aux Subfiftances, pour le defirer; mais en attendant, les perfonnes qui fouhaiteront verbalement de plus amples inftructions, peuvent s'adreffer à moi, *Vieille rue du Temple, N°. 174, Maifon d'un Limonadier.*

---

(1) Voyez le Manuel des Vignerons, chez l'Auteur, rue du Pont-aux-Choux, N° 43.

Separate

